Mairie de PRADES
Le Village, 09110 PRADES

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 août 2025 – 9h

Lieu : salle communale – séance publique

Présents : Pierre Henrich, Pierre-Marie Milone, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Chantal Toustou, Catherine Zalduendo

Excusés : néant

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2025 et approbation par les membres du conseil.

Plan Local Intercommunal et Habitat - Haute Ariège - PLUIH

La commune de Prades doit donner un avis favorable ou défavorable au PLUIH de la Haute Ariège avant sa prise d'effet. Présentation des documents transmis par la Communauté de Communes de la Haute Ariège.

Le PLUIH est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle intercommunale qui, une fois approuvé, s'appliquera sur le territoire des 51 communes de la Haute Ariège. Il concilie les enjeux liés à la démographie, l'habitat, les équipements, les services publics, l'agriculture, l'économie, la mobilité, la consommation de l'espace, la biodiversité des paysages… Il doit être élaboré en cohérence avec les textes législatifs et les documents supra-territoriaux.

In fine il déterminera les droits à construire sur 173 084 parcelles de la Haute Ariège.

Le plan est établi pour une durée de 10 ans avec une révision dans 6 ans pour réajuster les règles en fonction des besoins.

Pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, le plan se traduit pour notre village par une volonté de densifier le centre du village et de geler des parcelles constructibles en pourtour : utilisation des terrains enclavés et des bâtiments déjà existants.

VOTE

Avis favorable unanime du conseil municipal au PLUIH de la Haute Ariège

Renouvellement contrat de travail de l'employée de La Poste

La personne occupant actuellement le poste est d'accord pour que l'on renouvelle son contrat de travail pour une durée d'un an. Geneviève Lapene donne toute satisfaction.

Le contrat de travail est de 12h/semaine, minimum réglementaire fixé par La Poste au niveau national.

Dossier travaux de voierie

Le maire, l'adjoint au maire et l'employé communal ont fait un point avec les entreprises rue par rue pour actualiser les besoins et les devis.

Des rues qui n'étaient pas initialement prévues dans les travaux à faire ont été rajoutées en raison de fragilités constatées.

Il y a un gros travail à entreprendre dans le Fort au niveau du pluvial pour limiter le dévalement d'eau dans les rues, mais aussi dans la rue du cimetière ou seront rajoutés des caniveaux, rue de Tétille, rue du presbytère, rue du Pascal, rue de Séris…

Le devis initial s'élevait à 103 000€. Aujourd'hui le devis le plus bas est à hauteur de 125 000€ (La Colas).

La subvention de 40% est calculée sur la base du montant du devis initial.

Après négociations serrées, La Colas fait une proposition de travaux pour 105 000€. La Colas est retenue car son devis rentre dans les prévisions budgétaires de la commune.

Le groupe de travail communal demande que les travaux soient impérativement effectués à l'automne 2025.

Courrier d'un administré pour abandon perpétuel à la commune de parcelles

Un administré souhaite donner à la commune des petites parcelles du côté de Comus.

Le conseil évalue cette demande et souhaite ne pas engager de frais notariés pour une acquisition qui ne répond ni à un besoin ni à un intérêt pour la commune.

Avant de faire une réponse définitive aux demandeurs, Hervé Peloffi se rapprochera du service compétent en la matière au conseil départemental.

Point sur les travaux

- À la suite des constats de vitesse effectués, la mise en sécurité de la route a été renforcée (2011,50€) : mise en place durant l'été d'un coussin berlinois supplémentaire au milieu du rétrécissement devant la mairie et de 2 barrières supplémentaires qui seront positionnées un peu plus loin, en septembre.
- Changement de 2 lames au terrain de sport
- Parc de jeux enfants
  Le parc a bénéficié de travaux de maintenance effectués par Stéphane avant l'été. Une étude pour acquérir un module de jeu supplémentaire est en cours. Il y a des normes de sécurité à respecter (tapis de sol, périmètre suffisant, alu plutôt que bois…˚. Il faut compter au moins 8000€ pour un matériel intéressant et fiable. Pierre Henrich étudiera les possibilités avec les entreprises spécialisées au mois de septembre.
  On peut parallèlement rechercher un soutien financier, peut être auprès de Marc Sanchez.

Délibération pour embauche d'un vacataire

La salle communale aurait besoin d'être nettoyée à fond une fois chaque mois ou chaque 2 mois selon son utilisation. On pourrait confier ce travail de quelques heures à une personne payée à la vacation (au nombre d'heures effectuées). Ce n'est pas une création d'emploi. Le tarif de l'heure est à déterminer. Une habitante de Prades serait intéressée par cette tâche ponctuelle.

VOTE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place d'heures de vacation pour un nettoyage ponctuel des locaux de la commune.

Questions diverses

- Finalisation des travaux de la Maison de la chasse

Stéphane est en train de poser le chauffe-eau et le mitigeur.

Jean Marc Peloffi, chasseur, a pratiqué les travaux de tranchées pour les raccordements, de façon bénévole.

- Bilan positif de la fête de Prades 2025 et des Estives : beaucoup de monde et une belle ambiance conviviale. Bravo au Comité des fêtes !

- Inauguration des bâtiments communaux La Bexane et la Maison de la chasse

le vendredi 5 septembre à 14h.

Toute la communauté pradéenne est conviée à ce grand moment.

La préfecture de l'Ariège et les élus des collectivités locales, partenaires financiers, seront représentés.

Les architectes et entreprises seront également présents.

Un partenariat a été conclu avec les restaurateurs pour assurer la partie restauration.

Un petit cadeau souvenir de Prades sera remis aux invités.

Après les discours et les visites, un verre de l'amitié clôturera la journée.

La séance est levée à 10h18.